

Projet de desserte en gaz naturel de la zone industrialo-portuaire de Saguenay

350 P NP **DM17**

Projet de desserte en gaz naturel de la zone industrialo-portuaire de Saguenay

6211-18-020

Mémoire présenté au
**Bureau d'audiences
publiques sur l'environnement**
par
Guillaume Lord

7 août 2019

Madame la présidente,

Le présent mémoire a pour but de partager mes inquiétudes par rapport aux effets de la desserte en gaz naturel sur le développement de la zone industrialo-portuaire de Grande-Anse. Rappelons tout d'abord que ce port industriel est situé en rive sud du fjord du Saguenay. Ce fjord, reconnu internationalement pour sa beauté, constitue la plus grande richesse naturelle de la région. Une grande partie est d'ailleurs protégée, en théorie, par le Parc marin du Saguenay–Saint-Laurent et le Parc national du Fjord-du-Saguenay. De plus, une certaine partie devrait être doublement protégée, toujours en théorie, puisqu'il s'agit de l'habitat essentiel du béluga du Saint-Laurent, une espèce en voie de disparition. Or, en pratique, ces protections ont bien peu de mordant devant la pression du milieu économique, industriel et politique pour le développement du transport maritime lourd à travers le parc marin et l'habitat essentiel du béluga.

Plus spécifiquement, le port de Grande-Anse dont il est question ici, a été construit en 1985 pour le stockage et le transport d'hydrocarbures. Pour différentes raisons, il n'a jamais servi à cette fin et son usage a été revu pour le transport de différents produits, comme la pâte de bois, le sel, le granit et le charbon. Les volumes transportés n'ont jamais été très importants, mais Port Saguenay et Ville Saguenay, avec l'aide des gouvernements, ont toujours continué à miser sur son développement et investi des sommes importantes dans le but d'accroître le trafic maritime lourd à travers le fjord du Saguenay.

Un bel exemple est la desserte ferroviaire, inaugurée en 2015 au coût d'environ 40 millions de dollars et qui n'a à peu près jamais servi jusqu'à maintenant. Aujourd'hui, c'est une desserte en gaz naturel que l'on souhaite construire, en premier lieu pour Métaux BlackRock, un projet qui avait justement servi à justifier la desserte ferroviaire à l'époque¹ et aussi pour attirer d'autres projets industriels majeurs sur le site du port de Grande-Anse. Il y a donc une volonté politique claire, influencée par les milieux économique et industriel, pour développer le port de Grande-Anse et, par conséquent, augmenter le trafic maritime sur le fjord du Saguenay.

Or, est-ce réellement souhaitable de stimuler l'industrie lourde et le transport maritime sur notre unique fjord? Est-ce réellement souhaitable d'accroître la pression sur le béluga du Saint-Laurent et le déranger davantage dans son habitat essentiel? Ce sont des questions qu'il faut se poser avant de construire des infrastructures majeures permettant d'accueillir des industries qui, mises ensemble, augmenteront drastiquement le transport maritime à travers le fjord du Saguenay. Il faut voir plus large que la simple construction d'une conduite de gaz naturel et analyser l'impact cumulatif du transport maritime actuel, de celui des projets en cours de développement et de celui des projets que cette desserte

¹ BAPE. « *Projet de desserte ferroviaire au terminal maritime de Grande-Anse à Saguenay* », Rapport 292, <http://voute.bape.gouv.qc.ca/dl/?id=00000058653>

en gaz naturel supportera lorsqu'utilisée à pleine capacité, puisque Métaux BlackRock n'utilisera qu'un quart de la capacité totale du projet à l'étude. Si la desserte en gaz naturel est prévue pour une capacité supérieure aux besoins de Métaux BlackRock, c'est parce qu'on souhaite que d'autres industries grandes consommatrices de gaz naturel s'installent éventuellement au port de Grande-Anse. Il faut donc aussi tenir compte des impacts de ces futurs projets dans l'évaluation environnementale de la desserte en gaz naturel.

Aussi, soyons clair, le gaz naturel n'est pas l'énergie de l'avenir et il n'est pas souhaitable de stimuler son utilisation pour de futurs grands projets industriels. Un bel exemple est le projet Énergie Saguenay, qui est justement un projet de liquéfaction de gaz naturel au port de Grande-Anse, mais qui souhaite utiliser l'électricité plutôt que le gaz naturel pour faire fonctionner l'usine puisque le gaz naturel est jugé trop néfaste pour l'environnement. C'est quand même ironique de construire une desserte en gaz naturel pour alimenter le voisin d'une usine de liquéfaction de gaz naturel qui, elle, fonctionnerait à l'électricité. Par ailleurs, selon la capacité annoncée de 100 000 m³/heure de la desserte en gaz naturel à l'étude, avec un coefficient d'émission de CO₂ de 1880 g/m³ de gaz naturel, on arrive à une émission annuelle maximale théorique de 1,65 millions de tonnes de CO₂, ce qui est énorme.

Au-delà des impacts directs de la desserte en gaz naturel, j'aimerais qu'on réfléchisse à sa pertinence dans une vision à long terme. Que veut-on réellement pour le fjord du Saguenay dans les prochaines décennies et les prochains siècles? Souhaitons-nous y accroître la pression industrielle ou souhaitons-nous, au contraire, tendre vers une protection accrue de cet élément fort de notre patrimoine naturel? On parle ici de la construction d'une infrastructure qui serait construite pour le long terme, avec l'objectif de permettre de brûler des milliards de mètres cubes de gaz naturel, émettant des millions de tonnes de CO₂ et accroissant de façon de très importante le trafic maritime sur le fjord du Saguenay.

Dans un monde idéal, d'un point de vue strictement environnemental, il n'y aurait pas d'industrie lourde sur les berges du fjord du Saguenay et il n'y aurait pas de transport maritime dans ses eaux. Dans la réalité cependant, il y a déjà des industries en activité, comme Rio Tinto par exemple, qui participent à l'activité économique de la région et qui utilisent le fjord du Saguenay comme voie navigable. Il n'est pas envisageable de cesser les activités existantes, en raison de l'impact humain notamment, mais il vaudrait mieux éviter de stimuler le développement de nouveaux projets afin que le fjord puisse retrouver éventuellement sa vocation naturelle. Permettre aux activités industrielles existantes de continuer tout en limitant le développement de nouveaux projets industriels sur le Saguenay constitue à mon avis la meilleure façon de concilier les intérêts économiques et environnementaux. Les industries en opération ne peuvent pas être relocalisées. Par contre, les futurs projets présentent tous des alternatives et je ne crois

pas que le fjord du Saguenay constitue, en 2019, un site envisageable pour le développement de nouvelles infrastructures industrielles consommant des dizaines de milliers de mètres cubes de gaz naturel à l'heure et générant un important trafic maritime à travers notre seul parc marin et à travers l'habitat essentiel du béluga. Le projet de desserte en gaz naturel n'a donc pas sa raison d'être et y investir de l'argent public ne fait aucun sens.

Pour toutes ces raisons, je suis d'avis que le BAPE devrait émettre un avis défavorable pour le projet de desserte en gaz naturel de la zone industrialo-portuaire de Saguenay.